

américains, il déclara que ce serait un progrès évident, mais que cette étape importante ne devrait être franchie qu'après mûre délibération par le peuple canadien.

Le Canada et l'Équateur ont décidé de nouer des relations diplomatiques. L'ambassadeur du Canada à Bogota sera accrédité également à Quito, et un chargé d'affaires dirigera l'ambassade de Quito en son absence. De son côté l'Équateur va nommer un ambassadeur à Ottawa.

Cuba

Le Gouvernement canadien a suivi avec une inquiétude croissante l'évolution de la situation aux Antilles, évolution provoquée surtout par les changements rapides et fondamentaux dans la politique intérieure et extérieure de Cuba. Parlant aux Communes le 12 décembre de nos relations commerciales avec Cuba, le premier ministre a déclaré que notre pays désire, dans le cadre de ses rapports avec l'extérieur, conserver avec Cuba des relations normales. Le Canada n'a accordé de permis d'exportation ni pour des armes, ni pour des munitions, ni pour des produits «stratégiques» à destination de Cuba; pour éviter la contrebande de produits des États-Unis vers Cuba, par suite de l'embargo décrété par Washington à l'endroit de ce pays, le Canada n'a pas accordé de permis pour la réexportation de marchandises des États-Unis en transit sur notre territoire. Mais le premier ministre a indiqué qu'en règle générale rien ne s'opposait à ce que nous commercions normalement avec Cuba, et que les hommes d'affaires décideraient eux-mêmes de la marche à suivre. Il a aussi exprimé l'espoir que, grâce au maintien de relations réciproquement avantageuses, les conditions s'amélioreraient à Cuba, ce qui pourrait amener la république à de meilleurs rapports avec tout l'Occident.